Côte Sainte-Catherine : pour voir plus loin !

Modifié le 21/07/25

La Côte Sainte-Catherine est l’un des plus beaux panoramas sur la Métropole et la Seine...mais pas seulement. C'est aussi un précieux patrimoine à valoriser.

Site historique et naturel, lieu de balade, point de vue incontournable sur Rouen et la vallée de la Seine, culminant à 140 mètres d'altitude, la côte Sainte-Catherine abrite bien des usages et des richesses. Les vestiges de l'abbaye Sainte-Catherine, de son fort bastionné et du prieuré Saint-Michel constituent un patrimoine archéologique exceptionnel. Au regard du potentiel inexploité du

site et dans le prolongement de son engagement pour la préservation de son patrimoine culturel et naturel, la Métropole Rouen Normandie a engagé un projet de valorisation de la Côte Sainte-Catherine.

Valoriser et préserver

Le projet de mise en valeur de la Côte Sainte-Catherine repose sur un diagnostic étayé par des contributions citoyennes issues d’une concertation ouverte aux habitants de la métropole. De septembre à novembre 2021, près de 500 participants ont contribué à l'élaboration du projet, témoignant de l'attachement profond des habitants pour ce site remarquable. Cette phase de concertation a permis de définir un programme de valorisation respectueux de "l'esprit des lieux", favorisant une évasion nature au sein de la métropole tout en sauvegardant le patrimoine.

Les enjeux identifiés à l’issue de la concertation et de l’étude de valorisation

- Protection et préservation du milieu naturel;
- Requalification de l’existant : repenser les aménagements actuels pour assurer leur meilleure intégration dans le paysage;
- Révélation : retisser les liens entre la côte Sainte-Catherine et la métropole au travers de son histoire et de ses vestiges méconnus;
- Intégration : amélioration des accès pour favoriser les déplacements doux comme la marche et l'engagement communautaire.

Le programme des interventions par thématiques

- Accessibilité
  - Amélioration des accès
  - Cheminements et signalétique
  - Accès PMR
- Panorama
  - Requalification et renaturation du panorama
  - Création de nouveaux points de vue
- Patrimoine
  - Préservation des vestiges
  - Valorisation patrimoniale des vestiges
  - Médiation culturelle
- Découverte
  - Reprise des marches
  - Scénographie de la montée
- Nature
  - Gestion écologique coordonnée
  - Sauvegarde des prairies calcicoles

Les étapes du projet

Études préalables dès 2021

- Première phase de concertation en 2021: « L’esprit des lieux »
- Étude de valorisation en 2022 : Diagnostic et préconisations par le bureau d’études Maître du Rêve et Troisième Paysage (paysagistes)
- Établissement du programme des interventions
- Recrutement d’une équipe de maîtrise d’œuvre par appel d’offres en 2024

Conception et procédures réglementaires de 2023 à 2025

Le groupement de maîtrise d’œuvre retenu pour concevoir et réaliser l’opération est composé de Phytolab (mandataire, paysagistes), Egis (bureau d’études techniques), GFTK (Architectes du patrimoine), Ent Id (entreprise de signalétique) et Chroniques conseil (agence de recherche en histoire et patrimoine).

Ensemble ils ont établi un cahier des charges qui intègre :

- Des esquisses (premières intentions pour le projet),
- Une deuxième phase de concertation de mars à mai 2024 : deux balades, une réunion publique et un atelier participatif ont permis d’affiner le projet avec les habitants (voir site “Je participe”),
- Des études techniques (topographie, géotechnique…).

Le projet s’affinera au fur à mesure des études et de l’instruction des procédures réglementaires. Le planning de réalisation n’est pas encore établi à ce stade, il sera précisé au cours de l’année 2025.

Avec le concours de nos partenaires et cofinanceurs

Table des matières